



CDEN du 09 février 2023

Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré

Déclaration de l'UNSA Education du Tarn

Monsieur le Préfet du Tarn, Madame la Directrice Académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, dans des échanges que nous souhaitons encore une fois constructifs, respectueux des personnes et sans a priori. A cette occasion, M. le Préfet, nous profiterons de votre présence pour vous donner un éclairage précis sur ce que sont les particularités de notre département.

Nationalement, le contexte est très tendu, les difficultés de recrutement et d'attractivité sont réelles, le gouvernement sourd à ce que la majorité du pays exprime. Nous regrettons donc bien évidemment que celui-ci n'ait pas profité cette année de la baisse des effectifs pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en ne supprimant pas de poste. Nous regrettons aussi que la politique actuelle favorise le privé depuis quelques années (scolarisation dès 3 ans, rapport de la cour des comptes du 24/01/23 sur la privatisation des établissements du 2<sup>nd</sup> degré, tout cela mis en évidence aussi par la publication des IPS). Cette même cour des comptes, dans un rapport du 01/02/23, arrive malgré tout à mettre en évidence la dégradation du métier d'enseignant. Mais on continue à supprimer des postes et maintenir un taux d'encadrement parmi les plus importants en Europe. Aujourd'hui dans un article du Café pédagogique, c'est aussi du mal être des directrices, directeurs, chefs d'établissements et même des inspecteurs de l'Education nationale dont il est question.

Concernant la carte scolaire, à chaque année sa contrainte supplémentaire, contrainte ingérable mais qu'il faut pourtant prendre en compte pour réaliser l'impossible et faire que les conditions d'enseignement soient les meilleures ou selon le cas, les moins pires possibles.

Cette année, comment parvenir à ouvrir des classes dans certains secteurs en tension, d'autres classes pour répondre à l'obligation d'un effectif de 24 en GS-CP-CE1, tout en maintenant le nombre de classes dans les autres écoles ? Comment atteindre cet objectif si l'on ajoute à l'équation l'organisation de l'occitan ou la fuite des élèves de 2 ans vers le privé parce qu'ils ne pourront plus être accueillis à l'école publique du fait d'une fermeture ? Que dire de l'état de l'inclusion scolaire, de la surcharge de travail, de différenciation, de fatigue et d'attention pour les enseignants qui accueillent ces élèves de façon exponentielle depuis quelque temps ? Que penser aussi du traitement des carrières des AESH, personnels qui mériteraient d'être mieux considérés ?

Nous ne pouvons nous résigner à cela. C'est pourtant une baisse de 9 postes qui a été décidée sur le département. A cela s'ajoute aussi l'injonction du max 24, ce qui ne pourra être réalisé sans que cela se fasse au détriment de l'amélioration des conditions d'enseignement et de remplacement.

Nous nous interrogeons aussi sur l'effet yoyo induit par cette nécessité du max 24. Selon les cohortes, des classes vont ouvrir cette année pour fermer dans un an, d'autres vont fermer cette année pour rouvrir l'an prochain, au gré des cohortes concernées. Ceci aura à la fois des conséquences RH dont il faudra tenir compte, et des contraintes supplémentaires pour les maires qui mettront des moyens pour une seule année scolaire.

Concernant les directions, nous notons que la décision pluri-annuelle d'augmentation du régime des décharges entreprise l'an passé entre en pause cette année.

A l'inverse, au vu de la carte scolaire, un nombre important de directrices ou directeurs perdront de la décharge.

Nous avons bien noté également, et nous le regrettons, qu'il faudra attendre un an encore avant de retrouver une équité académique quant à l'éducation prioritaire.

Monsieur le Préfet, l'exception tarnaise, c'est pour commencer, d'être le seul département dans lequel il existe depuis 2014, des écoles dites « orphelines », à savoir, devant être classées dans l'éducation prioritaire du fait de la population scolaire accueillie, mais ne pouvant y prétendre car dépendant d'un collège non classé.

Ces écoles tarnaises non classées en éducation prioritaire, sont, dans le classement des IPS (indice de positionnement social) publié par le Ministère, plus défavorisées que la plupart des écoles REP+ toulousaines (Aillot, Louis David à Castres, Fieu et Saint-Exupéry à Albi sont dans les huit plus défavorisées de l'Académie de Toulouse, on en retrouve 3 autres dans les trente premières). On retrouve certaines de ces écoles parmi les plus défavorisées quant au revenu médian visible sur le portail APAE des écoles (Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Ecoles). Certaines devraient depuis des années être classées en REP+, d'autres en REP. A titre d'exemple, parmi les 33 écoles où les revenus des familles sont les plus faibles de l'Académie, 9 sont hors éducation prioritaire. Sur ces 9 écoles, 6 sont tarnaises, dont les plus « pauvres » à Albi dans le quartier de Cantepau. Cette exception tarnaise devient insupportable et nous espérons que tout sera mis en œuvre par le Ministère avec l'appui de la DSDEN du Tarn dans les semaines qui viennent pour corriger cette hérésie. Nous y contribuerons.

M. le préfet, la situation des quartiers, vous la connaissez, et si je vous parle de la filière Reynerie Cantepau, j'imagine que vous en savez bien plus que nous tous ici réunis. Si j'ajoute à cela les statistiques 2022 de l'INSEE qui placent les quartiers de Cantepau et Laden aux 8èmes et 11èmes rangs des 1352 QPV avec la médiane de revenus la plus basse (aucun autre quartier de l'Académie dans les 50 premiers du classement), les critères deviennent évidents.

Etre classé en REP+, ce sont non seulement des effectifs plus bas, mais aussi des moyens en carte scolaire (18 demi-journées banalisées pour le travail en équipe dans ces écoles). Ainsi, Louis David, Aillot et éventuellement Laden à Castres, J.L Fieu, Saint-Exupéry et Rayssac doivent intégrer la REP+, Bisséous et Herriot à minima la REP.

Monsieur le Préfet, nous compterons donc aussi sur votre appui pour corriger cela et apporter à notre territoire, les moyens qu'il mérite.

Dans le Tarn, la recherche de l'équilibre a été faite, notamment par le choix du maintien des moyens en QPV, et cela en considérant tous les freins offerts avec une bonté non dissimulée par le Ministère. Nous souhaitons donc affirmer que nous sommes compatissants avec les services quant à la difficulté du travail qui leur est demandé. Nous saluons donc aujourd'hui la décision de Madame la Directrice Académique d'utiliser tous les moyens possibles pour améliorer la situation et éviter ainsi quatre fermetures envisagées. La DASEN du Tarn ne peut être une magicienne qui bonifie la dotation qui lui est imposée, cependant, avec les moyens à sa disposition, elle a réussi à sans doute faire le moins pire possible. Seules quelques écoles auront une moyenne d'élèves supérieure à 25 cette année, ce qui pourrait être une excellente nouvelle. Cependant, la moyenne ne veut pas dire grand-chose, quand une limite est imposée sur certains niveaux. Beaucoup de classes de cycle 3 auront des effectifs chargés, beaucoup de classes en campagne auront des classes à 24 certes, mais avec quatre niveaux.

Monsieur le Préfet, dernière exception tarnaise, la dotation en carte scolaire de cette année : avec, Haute-Garonne mise à part, le taux d'encadrement le plus bas de l'Académie, le Tarn est malgré tout le département qui perd le plus de postes.

Pour synthétiser donc, seul département avec des écoles orphelines, taux d'encadrement le plus faible exception faite de la Haute Garonne, quartiers les plus pauvres de l'Académie, le Tarn est donc remarquable dans bien des domaines. Nous souhaitons vous le faire remarquer.

Monsieur le Préfet du Tarn, Madame la Directrice Académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN, nous vous remercions de votre écoute.